

À Dammarie-Lès-Lys

Le 07/02/2022

Les représentants élus des personnels éducatifs du collège Georges Politzer à Dammarie-Lès-Lys, tiennent à souligner que, s'ils n'ont pas voté contre la structure globale retenue et le TRMD proposés aujourd'hui, ils resteront cependant vigilants quant à l'évolution des effectifs prévisionnels notamment des classes de 5<sup>ème</sup> et de 6<sup>ème</sup> en cette fin d'année scolaire.

Le collège est classé Réseau Education Prioritaire et compte en son sein une classe d'UPE2A dont les élèves sont intégrés aux classes ordinaires en cours d'année, au fur et à mesure de leurs progrès, élèves dont nous ignorons à cette heure le nombre (autour d'une trentaine dans une année scolaire en général) et l'âge. Les effectifs de 5<sup>ème</sup>, annoncés à 146, soit entre 24 et 25 élèves par classe, pourraient de fait, empêcher la possible intégration de ces élèves à prise en charge spécifique, sauf à dépasser le seuil des 25 élèves par classe pour les collèges de l'Education Prioritaire en Seine-Et-Marne.

De plus, les prévisions quant aux arrivées de 6<sup>ème</sup> sont actuellement de 144 élèves soit déjà 24 élèves par classe. Là aussi, il faudra être très attentif à l'évolution de cet effectif qui d'ores et déjà limitera la possibilité d'intégration des élèves d'UPE2A. En fonction des données et remontées des écoles primaires en fin d'année scolaire, **il est probable que le collège doive finalement ouvrir une classe supplémentaire.**

**Les représentants élus des personnels éducatifs s'engagent donc à rester mobilisés quant à la possibilité de demander un supplément d'heures aux services de la DSDEN en Mai lors de la phase d'ajustement des dotations horaires.**

Les représentants des personnels éducatifs du collège Georges Politzer à Dammarie-Lès-Lys constatent aussi, que depuis le mois de Septembre, 7 classes du collège n'ont pas eu les 2,5 heures hebdomadaires d'Espagnol auxquelles elles avaient droit du fait du non remplacement d'une collègue encore malheureusement en arrêt à l'heure à laquelle nous écrivons cette motion. 3 de ces 7 classes ont dû se contenter d'au plus une heure quinzaine d'Espagnol depuis septembre, pour les 4 autres, rien.

Là aussi, il faudra, lors de la phase d'ajustement des dotations horaires, que les services de la DSDEN prennent en compte l'ensemble des heures perdues par les élèves du collège en Espagnol et trouvent une solution afin que la scolarité en Espagnol des élèves du collège Georges Politzer ne soit pas sacrifiée sur l'autel de l'austérité budgétaire qui a conduit à une pénurie d'enseignants dans plusieurs matières en Seine-Et-Marne.

Les représentants élus du personnel éducatif du collège Georges Politzer

MARJAUT Julien REYNIER Amélie COUBOURT Jean-Pierre BENOIT Amand DE CARVALHO Matthieu RICHIN Marie

Pour la section locale du SNES 77 : M. De Carvalho Matthieu

Pour la section locale de la CGT Educ'action 77 : M. Marjault Julien

